

LA NAVETTE DU BUDGET

LE SÉNAT MAINTIEN EN DEUXIÈME LECTURE certains de ses textes

La Chambre a procédé, hier soir, à un troisième examen du projet

Paris, 31. — La séance du Sénat, est ouverte à 9 h. 15, sous la présidence de M. Jules JEANNERET.

MM. Marcel RÉGNIER, Fabry, Cathala, Laurent-Bynac, Maréchal, Roustan, Ernest Lafont, sont au banc du gouvernement. Le Sénat reprend la discussion du projet de budget, retour de la Chambre.

Les propositions de la Commission des Finances

M. Abel GARDEY développe son rapport : Il propose au Sénat de se rallier aux décisions de la Chambre pour les articles de la loi de finances concernant notamment la répression de la fraude fiscale en matière d'impôts directs, l'emploi des excédents de la radiodiffusion, etc. Il propose à l'assemblée de disjoindre certains articles, entre autres ceux qui ont trait au régime des bouilleurs de cru, au maintien en 1936 des indemnités perçues en 1935 par les arboriculteurs et les grainiers.

Il propose de reprendre, avec la rédaction précédemment adoptée par le Sénat, l'article relatif à la taxe à la mouture.

Il propose d'adopter, en ce qui concerne l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, aux crédits pour les fonds d'armement, et d'outillage, aux primes à la culture du lin et du chanvre, etc.

M. GARDEY propose enfin un article nouveau supprimant les primes au papier journal à partir du 22 avril 1936.

La discussion immédiate et ordonnée. Le Sénat adopte les propositions de la Commission des Finances. Quelques points seulement donnent matière à débat.

Le forfait pour les bénéfices commerciaux et industriels

Une discussion s'engage sur l'article 3 (régime du forfait pour les commerçants).

M. MANCAEU demande que les recours en matière d'évaluation du bénéfice forfaitaire soient confiés à une Commission consultative dont les membres seront nommés par les Chambres de commerce.

Il propose que le Sénat fasse sien le texte de la Chambre.

M. Henry CHERON fait observer que le texte de la Chambre creuse dans le Trésor un trou de 130 à 200 millions. Il faudrait selon lui, un nouvel effort de 2 milliards et demi pour assurer l'équilibre du budget. Chaque jour on emprunte ; les annuités s'ajoutent aux annuités ; le problème deviendra insoluble. Et il rappelle que cet effort est établi qu'à la veille des élections générales, il est impossible d'équilibrer les budgets, un rude coup sera porté au régime.

L'amendement de M. Mancaeu est adopté par 194 voix contre 99. Par conséquent, l'art. 3 est adopté avec le texte de la Chambre.

On rejette l'article 3 bis (répression de la fraude fiscale) un amendement de M. MEYER, JACQUET et PATIZEL, tendant à exonérer les héritiers non compliqués d'un contribuable ayant fait de fausses déclarations, des amendes fiscales encourues par celui-ci.

Le Sénat ratifie les propositions de la Commission des Finances en ce qui concerne les fonds d'armement.

La Commission propose un article nouveau, supprimant les primes au papier journal à partir du 22 avril 1936.

M. MILLIÈS-LACROIX signale les difficultés que rencontrent les petits journaux de province.

M. CATHALA assure que le gouvernement utilisera, à partir du 1er trimestre pour réaliser, avant le 22 avril, la projection de la Forêt française, tout en maintenant le régime des primes au papier journal.

Les primes à la culture linière

L'article 30 bis (prime à la culture du lin et du chanvre) est mis en discussion.

M. CAVILLON demande au Sénat de reprendre le texte de la Chambre ; les cultivateurs du chanvre et du lin étaient les seuls producteurs qui ne bénéficiaient pas d'une protection douanière, dit-il ; on a préféré le système établi des primes compensatrices qui, établi en 1931, devait fonctionner pendant six ans et atteindre 60 millions au lieu de 35. La Chambre a rétabli le chiffre de 32 millions qui assurait à nos cultivateurs les mêmes allocations que l'année dernière, songez que nous sommes loin encore de produire le lin qui suffirait aux besoins, notamment pour la défense nationale. Il s'en faut de 30.000 hectares au moins alors que l'Allemagne vient de réserver 50.000 hectares de plus au lin.

M. JEANNERET. — Il nous plaît de rappeler, au moment où notre collègue vient de prendre la parole ici pour la dernière fois, qu'il y a souvent et brillamment défendu de nobles causes (voir appl.).

M. NEUVILLE appuie l'amendement au nom de la Commission de l'Agriculture.

M. CATHALA accepte le chiffre de 35.000.000 proposé par la Commission. Il repousse les amendements.

M. Marcel RÉGNIER insiste également auprès du Sénat pour qu'un nouveau trou ne soit pas creusé dans le budget.

L'amendement CAVILLON, qu'appuie

LA CHAMBRE A ADOPTÉ DIVERS PROJETS

Paris, 31. — La séance est ouverte à 10 h. 30, sous la présidence de M. Fernand BOUSSION.

MM. Laurent-Bynac, Georges Bonnet, Pagnon sont au banc du gouvernement. La Chambre adopte le projet de résolution et le projet relatif aux dépenses pour la Chambre des députés.

M. FERNAND BOUSSION. — Pour répondre à certaines campagnes, je dois faire connaître qu'une somme de 3.400.000 francs a été reversée au Trésor, par suite de prévisions sur les indemnités de M. M. les Députés et le personnel de la Chambre. Une somme de 6.200.000 fr. est prélevée pour l'exercice 1936. (Appl.).

Le président indique, d'autre part, que la discussion en troisième lecture du budget n'aura lieu à la Chambre que ce soir, à 21 heures.

Le gouvernement demande la discussion immédiate du projet portant approbation du budget de l'Algérie pour 1936.

M. DRUDON, rapporteur de la commission des finances, demande à la Chambre de repousser les propositions demandées aussi bien par les députés algériens que par leurs collègues des départements du Midi.

Il combat la thèse du renvoi du budget aux délégations financières algériennes et demande à M. Barthe, en voulant le mieux de ne pas entrer le bien contenu dans le budget de l'Algérie en faveur des viticulteurs algériens. Il demande, enfin, à ses collègues, de voter le budget qui a été fait pour venir en aide à la Roumanie qui souffre.

M. BOUSSION propose que l'on réserve les articles 15, 27 et 30 bis pour entendre les explications des ministres des Finances et de l'Agriculture retenus au Sénat.

Les autres articles sont adoptés. L'ensemble et les trois articles sont réservés jusqu'au soir, pour le début de la prochaine séance qui aura lieu à 20 heures 30.

La séance est levée à 12 h. 20.

M. DE LA GRANGE, est mis au voix par scrutin public.

Il est repoussé par 167 voix contre 129 sur 296 votants.

Le texte de la Commission est adopté.

La taxe à la mouture

L'article 30 quinquies (taxe à la mouture) est mis en discussion.

M. BORGOT reprend, au nom de la Commission de l'Agriculture, l'article de la Chambre et propose la rédaction suivante : « La taxe à la mouture est perçue à raison de 5 francs sur chaque quintal de farine livrée à la consommation humaine, sous déduction d'une exonération à la base de 2.000 quintaux par an pour chaque moulin produisant moins de 30.000 quintaux de farine. Cette taxe est également perçue sur les farines provenant du blé bénéficiant de l'admission temporaire. »

M. CATHALA remercie M. Borgot d'accepter le chiffre de 5 francs pour la taxe. Il accepte d'étendre l'exonération aux moulins écrasant moins de 8.000 quintaux.

M. DONON accepte, au nom de la Commission de l'Agriculture, la transaction proposée par le gouvernement, mais insiste pour que soient ajoutés au texte de la Commission de l'Agriculture les dispositions de l'amendement Borgot.

L'amendement Borgot, ainsi modifié, d'accord avec le gouvernement et la Commission des finances, est adopté.

M. GARDEY fait un programme de grands travaux contre le chômage, est adopté dans le texte de la Commission.

Le Sénat en termine avec la discussion en deuxième lecture de la loi de finances.

Séance levée à 12 h. 35. Prochaine séance à 15 heures, pour l'examen du budget.

LE BUDGET DES DÉPENSES

La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Jules JEANNERET.

L'article premier de la loi de finances, qui avait été réservé ce matin est discuté. M. Abel GARDEY, rapporteur général, expose les modifications que la Chambre a apportées au budget des dépenses.

Les propositions de la Commission sont adoptées. Quelques chapitres donnent lieu cependant à discussion.

A la demande de M. LAFONT, on ne réduit que de 100.000 fr. les crédits de l'éducation physique.

Un amendement de M. LOURTIÈS qui demande le rétablissement du chiffre de 10.500.000 fr. vote par la Chambre pour le soutien à la production gemmière est repoussé.

Un déficit de 125 millions

Le Sénat ayant statué sur tous les chapitres en l'honneur de M. GARDEY donne connaissance de l'équilibre du budget qui s'établit ainsi :

Recettes : 40.289.102.966 fr. ; Dépenses : 40.414.722.325 fr. ; Déficit : 125.620.259 fr.

M. CAILLAUX s'écrit : « C'est la première fois que dans ce pays un budget, en déficit déclaré. »

LE VOTE SUR L'ENSEMBLE

L'ensemble du projet de loi est adopté par 250 voix contre 17, sur 267 votants.

La séance a été levée à 17 h. 15, après l'adoption presque sans débats de plusieurs projets figurant à l'ordre du jour.

Séance à 22 h., pour la navette budgétaire.

ADOPTION DE DIVERS PROJETS ET PROPOSITIONS DE LOI

Le Sénat a adopté le projet de loi, adopté par la Chambre, tendant à la ratification du décret du 18 mai 1934 relatif à la coordination du rail et de la voie navigable.

Le projet de loi tendant à autoriser les dépenses pour les besoins exceptionnels du département de la guerre a été adopté par 275 voix contre 2, après que le général BOURGEOIS ait déclaré qu'il y avait urgence à adopter et compléter notre matériel militaire.

Le projet de loi ouvrant des crédits au Ministère de la Marine, de la Guerre et des Colonies pour l'entretien de suppléments effectifs a été adopté par 277 voix contre 3.

Le projet de loi tendant à approuver un programme de travaux concernant la défense aérienne a été adopté par 275 voix contre 2.

L'assemblée a adopté ensuite la proposition de loi, adoptée par la Chambre tendant à modifier la loi du 29 juin 1935 relative au régime du prix de vente des fonds de commerce.

A été adoptée également une proposition de loi Bolvin-Champeaux tendant à compléter la même loi du 29 juin 1935.

L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES INDUSTRIELS, COMMERCIAUX, ET AGRICOLES

Au cours de l'examen par le Sénat de l'article du projet de budget relatif à l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, M. Jean DURAND, ancien ministre a fait préciser par le ministre des Finances que les agriculteurs, tout comme les commerçants, pourront désormais être taxés, s'ils le désirent, sur leurs bénéfices réels et non de façon forfaitaire, à la condition qu'ils produisent leur comptabilité.

MORT DE M. KOESTER

Ambassadeur d'Allemagne à Paris

Paris, 31. — M. Roland Koester, ambassadeur d'Allemagne à Paris qui était malade depuis quelque temps d'une pneumonie, est décédé cet après-midi. Dès qu'il a été informé du décès de M. Roland Koester, ambassadeur d'Allemagne à Paris, survenu dans un clinique de Neuilly, M. Albert Lebrun, Président de la République, a fait inscrire sur le registre ouvert à l'Ambassade d'Allemagne.

M. Pierre Laval a tenu à se rendre personnellement à cette Ambassade, accompagné de M. Rochat, directeur de son cabinet.

A cette heure on relève également les noms de MM. Cerruti, ambassadeur d'Italie à Paris ; Magre, secrétaire général de la présidence de la République ; du général Brasconi, chef de la maison militaire du chef de l'Etat ; de MM. Léger, secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères ; de Fouquieres, introducteur des ambassadeurs.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

LA TEMPÊTE FAIT RAGE

Des navires en détresse des sauvetages périlleux

Sur les côtes bretonnes, un équipage n'a dû la vie qu'à l'héroïsme de ses sauveteurs

Lorient, 31. — La tempête sévit toujours avec une extrême intensité sur l'Océan. Le vapeur postal qui fait le service de Lorient à Groix n'a pu prendre la mer depuis 48 heures. Les sémaphores signalent en effet que l'Océan est démonté, au large des navires tiennent la cape, mais font tous leurs efforts pour éviter la côte.

La mer n'a rendu encore aucun des corps des 7 hommes engloutis dans la nuit de Noël lors du naufrage de l'« Avenir » de Groix.

Adossé à la pointe Nord-Ouest de l'île de Groix un Dunde à moteur démonté, le sémaphore de Lorient a donné l'alarme. Le canot de sauvetage « Commandant-Gentil » fut sorti de son abri et des volontaires s'embarquèrent, le bateau fut de grosses difficultés à parvenir au but.

Pendant ce temps, le navire « danger », le « Rouaner Ar Mor » et « Reine de la Mer », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier, prenait avec un équipage de volontaires et réussissait à aborder le « Rouaner Ar Mor » juste au moment où l'approchait des brisants.

Après dix énormes difficultés, on put lui passer un remorqueur à l'un des Commandant-Gentil. Le « Charles-Désiré », qui avait son gouvernail brisé, était poussé sur les œufs de la pointe des Chats.

Devant le péril que couraient les 3 bâtiments un grand Dunde en relâche, le « Charles-Désiré », parfon Yvon Charpentier